

Envoyé le : 26/05/2022 accepté le : 22/12/2022 publié le : 28/12/2022

**"OK": PROPRIETES SYNTAXIQUES ET MULTIFONCTIONNALITE D'UN
MARQUEUR DISCURSIF**

RHIBI Chokri,

Université de Gabès.Tunisie
Laboratoire(LLTA) *Langage et Traitement Automatique*, Université de Sfax
Laboratoire (Dylis) *Dynamique du Langage In Situ*, Université de Rouen.
chokrihibi82@gmail.com

Résumé

Notre objectif dans cette contribution est d'étudier les propriétés syntactico-sémantiques du marqueur "ok" à travers ses emplois dans le discours médiatique, notamment dans la presse écrite. Seront examinées les propriétés distributionnelles de ce marqueur et la variation sémantique qui en résulte. Nous montrerons que le fonctionnement de ce marqueur typique de l'oral spontané s'apparente dans certains contextes à celui d'un nom, d'un adjectif ou même d'un adverbe.

Mots clés: marqueur, discours, média, ok, sens.

Abstract

Our objective in this paper is to study the syntactic and semantic properties of the marker "ok" through its use in media discourse, particularly in the written press. We will examine the distributional properties of this marker and the resulting semantic variation. We will show that the functioning of this marker, typical of spontaneous speech, is similar in some contexts to that of a noun, an adjective or even an adverb.

Key words: marker, speech, media, ok, meaning.

La littérature sur les marqueurs discursifs s'est beaucoup développée ces dernières années. L'analyse de ces entités varie en fonction du cadre théorique adopté (Shiffrin, 1987, Dostie, 2004, Dostie et Push, 2007, Andersen, 2007, Beeching, 2007) et la diversité des approches témoigne de la complexité d'un objet d'étude dont les contours sont difficiles à cerner. Dans le cadre de cette recherche, nous n'avons nullement l'intention de retracer le parcours qu'a connu ce marqueur⁶⁹. Notre objectif dans cette contribution est d'étudier les propriétés syntactico-

⁶⁹ - Pour plus de détails sur l'historique de ce terme nous renvoyons à Benjamin Fagard (2019). Dans son article intitulé " OK – une histoire connue ?", l'auteur se propose " de retracer le parcours de ok de l'anglais des États-Unis au français de France, et d'étudier en détail l'évolution des emplois de ok en français, de ses premières attestations à son emploi moderne"

sémantiques de "ok" à travers ses emplois dans le discours médiatique, notamment dans la presse écrite. Seront examinées les propriétés distributionnelles de ce marqueur et la variation sémantique qui en résulte.

Le corpus objet d'étude

Cette recherche est consacrée à la description et l'analyse de l'emploi du marqueur "ok" dans les interactions verbales au sein de corpus authentiques relevés dans le discours médiatique. Dans le cadre de cette analyse, nous nous intéresserons à la façon dont certains journalistes de la presse écrite française se servent de certaines tournures ou expressions pour donner un effet d'oralité au message. Le recours aux marqueurs discursifs comme "ok" "bon" ... contribue à doter le discours d'une certaine expressivité qui frappe l'attention du lecteur. Par ailleurs, Les textes de presse constituent de nos jours, un espace où le journaliste se permet de transgresser les règles et les normes du code écrit pour produire des constructions "atypiques", qui à force d'être employées et réemployées finissent par rentrer dans l'usage. Les exemples étudiés dans cette recherche sont puisés principalement dans des journaux français, notamment dans *Le monde* et *L'express*. Pour les besoins de l'analyse, nous avons eu recours à d'autres journaux pour rendre explicites certains aspects de l'analyse.

"ok": un marqueur discursif

Nous n'avons nullement l'intention de revenir dans le cadre de cette étude sur le débat concernant la notion de marqueur discursif. Les éléments désignés par cette étiquette sont loin de constituer une classe homogène. En effet il n'existe pas de définition communément admise et, consensuelle du terme « marqueur discursif ». Au contraire on assiste à une grande variété terminologique. Pour caractériser les marqueurs discursifs les linguistes signalent en premier lieu l'appartenance de ces éléments à des classes grammaticales mineures (Fernandez, 1994; Brinton, 1996 ; Dostie & Push, 2007), c'est-à-dire qu'ils ne peuvent appartenir aux classes grammaticales traditionnelles. De plus, sur le plan phonologique et phonétique les marqueurs discursifs sont relativement réduits puisqu'ils sont souvent monosyllabiques ou dissyllabiques. Par ailleurs, au niveau prosodique, ils ont tendance à former des unités indépendantes et extérieures à la structure de la phrase. A ces caractéristiques s'ajoute bien évidemment l'invariabilité morphologique de ces éléments puisqu'ils sont insensibles aux règles de l'accord.

Propriétés distributionnelles et syntaxique de "ok"

L'examen des exemples puisés dans la presse écrite laisse voir que le marqueur discursif "ok" peut occuper diverses positions sur l'axe syntagmatique. Dans certains de ses emplois il ne peut être caractérisé comme une entité indépendante et extérieure à la structure de la phrase. Cette spécificité remet en question l'idée qu'un

marqueur discursif est un élément qui appartient à des classes grammaticales mineures. Considérons pour cela les exemples suivants:

(1)- « Si la confidentialité est garantie, si nos fournisseurs et les autorités ougandaises donnent leur accord, on est OK, prévient M. Goetz. On est prêts à s'ouvrir. En tant que raffineur, on œuvre à la légalisation d'un grand business jusque-là informel. (*Le Monde.fr* | 6 mars 2019)

(2)- "Je me sentais OK mais je n'étais pas à mon meilleur niveau ", détaille Lambie, chez qui les symptômes ont empiré ces derniers mois alors qu'il se remettait d'une rupture des ligaments croisés du genou droit subie lors de la finale de Coupe d'Europe face au Leinster (*Le Monde.fr* | 19 janvier 2019)

(3)-Quand j'ai dit OK, c'était pour donner un coup de main, mettre mon réseau à disposition et à condition que notre action ne soit jamais politisée. (*Le Monde.fr* | 7 octobre 2018)

(4)- « Je suis sûre qu'on va parvenir à un accord et que tout sera OK, ce n'est pas quelque chose de grave, tout va bien. ». (*Le Monde.fr* | 26 août 2018)

(5)-Un matin, coup de téléphone d'un agent d'Hollywood : « Etes-vous OK pour vendre les droits d'adaptation de La Firme contre 600 000 dollars ? » (*Le Monde.fr* | 11 avril 2017)

(6)-Le défaut d'accord au bout des deux ans serait une catastrophe pour le Royaume-Uni, même si Boris Johnson, ministre des affaires étrangères, a dit que ce serait « parfaitement OK ». (*Le Monde.fr* | 29 mars 2017)

(7)-Son ministre des affaires étrangères, Boris Johnson, va plus loin : il assure qu'un défaut d'accord serait « parfaitement OK » car Londres retrouverait alors sa liberté de signer des accords de commerce avec le monde entier, en particulier le Commonwealth. (*Le Monde.fr* | 29 mars 2017)

L'examen du corpus ci-dessus, permet d'affirmer que "ok" peut figurer dans différentes positions syntaxiques et son fonctionnement s'apparente beaucoup à celui d'un adjectif. En effet, dans les exemples (1), (2),(4),(5),(6) et (7), le marqueur "ok" est un élément constitutif du syntagme verbal, autrement dit il est dépendant d'un verbe à construction attributive(*être ok, se sentir ok*). Bien plus dans d'autres emplois, "ok" peut même être modifié par un adverbe tout comme un adjectif. C'est le cas dans (6) et (7) où "ok" est modifié par l'adverbe "parfaitement" (serait « *parfaitement ok* »). Dans l'exemple (3), ce marqueur assume la fonction d'un complément d'objet direct du verbe *dire* (Quand *j'ai dit ok, c'était pour donner un coup de*

main). Par ailleurs, ce qui est remarquable c'est que les constructions attributives formées du verbe *être* suivi de "ok" ne peuvent être considérées comme des expressions figées qui traduisent toujours une approbation et qui signifient que tout va bien. D'ailleurs, dans les exemples précédents il y a certes d'autres nuances de sens facilement perceptibles et qui sont dues, croyons-nous, au choix du temps et du mode auxquels est conjugué le verbe *être*. Ce dernier peut être au présent de l'indicatif (1), au futur(4), au conditionnel (6) et (7) ou même à l'imparfait comme c'est le cas dans l'exemple suivant (8) :

(8)-"Mes médecins m'avaient pourtant dit que tout était OK, mais il a fallu que je retrouve confiance, cela a pris du temps car je ne voulais plus me blesser, je ne voulais plus ressentir ces douleurs." (*Le Monde.fr* | 15 avril 2019)

Outre ces emplois attributifs, "ok" peut être un élément constitutif du syntagme nominal. Dans de tels cas, relativement nombreux dans la presse écrite et plus particulièrement dans les titres d'articles, son fonctionnement s'apparente beaucoup à celui d'une épithète. En témoignent les exemples suivants:

(9)- Titre: Des soins OK, des soignants KO

L'établissement biarrot est très performant sur la qualité des soins. Moins sur la gestion du personnel. (*l'express.fr*, 25/04/2008)

(10)- Trump toujours "ok" pour maintenir l'accord sur le nucléaire iranien

(*L'express.fr*,18/07/2017)

Ces propriétés distributionnelles de ok vont de paire avec une variation sémantique. nous verrons dans ce qui suit que ce marqueur ne peut servir à exprimer exclusivement l'approbation ou l'accord du locuteur.

variation sémantique de "ok"

Il est communément admis que "ok" traduit le plus souvent une approbation et signifie que "tout va bien". Cependant pour déterminer les différents sens et les équivalents que peut avoir ce marqueur, il est important de prendre en considération le co-texte et le contexte d'énonciation. En effet, le corpus dont nous disposons nous offre une variété d'emplois qui fait que le sens de ce marqueur ne peut être réduit à l'expression d'une approbation. Nous essayerons, dans ce qui suit d'énumérer les différents sens de "ok"

Etre ok: être d'accord, être favorable à

www.univ-bejaia.dz/leu

<https://www.asjp.cerist.dz/en/PresentationRevue/618>

©Tous droits réservés

Dans ce premier cas de figure, *être "ok"* peut être considéré comme l'équivalent de *être d'accord*. C'est d'ailleurs l'emploi le plus fréquent. Ce premier sens est certes plus perceptible surtout lorsque l'expression est le noyau d'une phrase interrogative:

(9)- « Si la confidentialité est garantie, si nos fournisseurs et les autorités ougandaises donnent leur accord, on est OK/d'accord, prévient M. Goetz. On est prêts à s'ouvrir. En tant que raffineur, on œuvre à la légalisation d'un grand business jusque-là informel. (*Le Monde.fr* | 6 mars 2019)

(10)- Un matin, coup de téléphone d'un agent d'Hollywood : « Êtes-vous OK / d'accord / pour vendre les droits d'adaptation de La Firme contre 600 000 dollars ? » (*Le Monde.fr* | 11 avril 2017)

(11)-Bruxelles est "ok" pour prolonger les primes à la casse. (*l'express.fr*, 29-12-2009)

Dans ce type d'emplois *être ok* est synonyme de *être d'accord*. En outre il semble que l'expression de l'approbation exige que *ok* soit corrélé au verbe être et que toute la construction verbale se rapporte obligatoirement à un sujet humain. Dans certains emplois, comme dans (11) le sujet ne réfère pas à un être humain, mais on se rend compte que, dans ce cas, il faut opter pour une interprétation métonymique qui fait que Bruxelles est l'équivalent de "les responsables politiques de ce pays.

Etre ok/se sentir ok, être en bon état, correct, parfait...

Dans cette variante *être ok* n'exprime pas une approbation mais décrit plutôt un état se rapportant à une personne ou à un objet. Dans l'exemple (12) ci-dessous *être ok* est synonyme de *sain et sauf*.

(12)-Barcelone - Fernando Alonso a été héliporté dimanche à l'hôpital général de Sant Cugat del Vallès, dans la banlieue de Barcelone, après l'accident de sa McLaren sur le circuit de Catalogne, mais le pilote espagnol de Formule 1 est "OK", de sources concordantes. "Il est OK et il parle aux docteurs [...]", a expliqué le porte-parole de Fédération internationale de l'automobile (FIA) Matteo Bonciani. (*l'express.fr*, 22-2-2015).

(13)- "Je me sentais OK mais je n'étais pas à mon meilleur niveau", détaille Lambie, chez qui les symptômes ont empiré ces derniers mois alors qu'il se remettait d'une rupture des ligaments croisés du genou droit subie lors de la finale de Coupe d'Europe face au Leinster. (*Le Monde.fr* | 19 janvier 2019)

Mais, si dans (12) et (13), "ok" décrit un état se rapportant à un sujet humain, dans d'autres contextes le sujet de la prédication peut être un objet, dans de tels cas, être ok aura le sens de être correct, en bon état, être conforme aux normes.

(14)-Un témoin placé sur la cuve vous permet d'ailleurs de vérifier que *la température est OK*. (www.beko.fr)

ok, un marqueur d'appel à l'écoute

Dans d'autres contextes, ok peut être considéré comme un marqueur d'appel à l'écoute. dans ce type d'emploi, il est comparable à d'autres marqueurs comme *tu comprends ?*. Dans l'exemple ci-dessous, ok est l'équivalent de *t'as compris?*, c'est à dire de tout un énoncé interrogatif.

(15) « On fait comme si on n'était pas au courant, ok ? ! »

ok, un marqueur de transition

Par ailleurs, le rôle du marqueur ok consiste parfois à assurer une certaine transition dans le développement d'un débat ou même d'une narration. Il s'agit d'un fonctionnement qui s'apparente beaucoup à celui de (*très*)*bien*, qui, selon Delahaie est généralement utilisé par les modérateurs de débats "pour marquer l'accusé de réception qui valide une réponse » (Delahaie, 2008: 270). En d'autres termes, dire *ok* à un invité , au cours d'un débat, peut ne pas être un signe d'approbation, au contraire dans certains cas, en disant *ok* à son interlocuteur, le modérateur veut avant tout mettre fin à l'intervention, soit pour donner la parole à un autre intervenant soit pour passer à un autre point du débat.

La réduplication pragmatique des marqueurs discursifs : le cas de "ok".

Par réduplication nous entendons la répétition successive d'un marqueur deux ou plusieurs fois dans un énoncé. De nombreux marqueurs connaissent ce type d'emploi : *bon bon, tiens tiens, voyons voyons...* .Cependant, "Il faut préciser que le phénomène de la réduplication en français n'est pas, lui-même, un sujet particulièrement documenté, surtout dans une optique sémantico-pragmatique" (Gaétane Dostie, 2007:45). Pour ce qui nous concerne, nous essayerons de montrer que d'autres nuances de sens s'ajoutent à l'expression de l'approbation si *ok* est rédupliqué.

En effet, par l'utilisation de *ok* rédupliqué (*OK OK*) « le locuteur insisterait, dans certains contextes, sur l'acte d'accord qu'il réalise (cf. « Je suis d'accord avec toi et j'insiste là-dessus ») (Gaétane Dostie, 2007:57)

(15)-Ok Ok j'ai rien à dire

Cette insistance sur l'acte d'accord mis en valeur par la duplication du marqueur, peut être exprimée dans d'autres contextes, par une seule occurrence de ok mais

dans ce cas c'est l'allongement de la première syllabe du marqueur qui rend compte de cette insistance. Le facteur prosodique joue un rôle déterminant dans l'expression absolue de l'approbation.

D'autres nuances peuvent être liées à la duplication de *ok* en contexte conversationnel. En effet, le locuteur peut recourir à ce type d'emploi pour couper court à une argumentation qu'il juge inutile. C'est ce qu'on peut comprendre à la lecture des séquences suivantes:

(16)-OK, OK, essayons d'être constructifs. Mis à part tabasser les CRS, vandaliser l'Arc de Triomphe et ficher le feu à Notre-Dame, que peut-on faire de concret pour relever le pouvoir d'achat ? (*capital* n°329.p130, 24-1-2019)

(17)- « OK, OK, chéri, je vais les ramasser mes chaussettes. » (*Cosmopolitan*, n°537,2018)

La fonction de *ok ok* consiste à vouloir mettre fin à une intervention précédente, à un développement, à une argumentation. L'idée d'approbation ou d'accord n'est plus saillante, elle se trouve plus ou moins affaiblie et nous pouvons dire qu'il s'agit d'un accord mitigé.

Ok et bien : convergences dans l'emploi.

L'examen de notre corpus a montré que *ok* est une entité hétérosémique dont le sens varie en fonction du contexte. Dans certains de ses emplois, le fonctionnement de cette entité s'apparente beaucoup à celui de *bien*. Les deux marqueurs, peuvent être considérés comme des "qualifieurs". En effet, dans certains contextes, le locuteur, en employant *bien* "pose qu'un X donné possède des qualités, des propriétés précises, de sorte qu'il remplit pleinement les conditions nécessaires par rapport à une norme dans un domaine particulier":⁷⁰

(18)- c'est un type bien.

(19)-Mes voisins sont des gens bien; tout le monde les apprécie.

(20)-Les gens bien fréquentent cet endroit.

(21)-Il est bien ce film⁷¹

⁷⁰ -Bouchaddakh S. & Dostie G., 2007, « Sens lexical, sens grammatical et sens discursif : un continuum ? Quelques réflexions à partir du cas de b(i)en », in Larrivée P. éd., Variation et stabilité du français. Des notions aux opérations. Mélanges de linguistique offerts à Jean-Marcel Léard par ses collègues et amis, Paris et Louvain, Peeters, p. 21-34

⁷¹ -Nous empruntons ces exemples à Bouchaddakh S. & Dostie G., 2007.

Il s'ensuit que *ok* et *bien* sont facilement interchangeables dans certains contextes comme c'est le cas dans l'exemple (13):

(13)- "Je me sentais OK/bien mais je n'étais pas à mon meilleur niveau "

De quelques emplois de *ok* en anglais

Notre objectif dans cette rubrique n'est nullement l'élaboration d'une étude contrastives des emplois de *ok* dans les deux langues à savoir le français et l'anglais. Notre but est de repérer les emplois du marqueur *ok* dans certains médias anglais, en vue de montrer que les usages que connaît ce marqueur ne sont pas propres au discours médiatique français. Pour ce faire, notre corpus comportera des exemples puisés principalement dans les versions numérique des journaux *The Independent* et *The Times*. En effet, il ne fait pas de doute que , étant un emprunt à l'anglo-américain, le marqueur *ok* comme le montrent les exemples ci-dessous, connaissait déjà une certaine richesse d'emplois dans la langue source:

(14)-Prince William says his grandfather Prince Philip is "OK" as the 99-year-old royal consort remains under in a hospital for rest and observation

(*the independent.co.uk*,Monday 22 February 2021

(15)-When is it ok to drink whisky with ice? anthony bourdain reveals his golden rule

(*the independent.co.uk*,Wednesday 02 August 2017)

(16)-BioNTech, Pfizer ask Europe to OK vaccine for emergency use.
(<https://www.independent.co.uk>, Tuesday 01 December 2020)

(17)- Everything will be OK, cried Angel of Burma before she was shot dead
(*thetimes.co.uk*, Saturday March 06 2021)

(18)-Don't be a dick, OK?: Hillary Clinton shares spoof of Trump letter(*thetimes.co.uk*,
Tuesday October 22 2019)

Ainsi, nous pouvons dire que, dans de nombreux cas, "ok implique une forme de tension entre les interlocuteurs réels ou virtuels, à laquelle ok met un terme d'une

façon ou d'une autre. Cette tension plus ou moins inhérente au dialogue introduit des jeux de domination entre interlocuteurs".⁷² La réflexion de Lambert (2019) a porté sur un corpus littéraire puisé dans *Frantext* et où "ok est analysé comme un marqueur métapragmatique, qui contribue à organiser les relations entre les interlocuteurs".⁷³ Par ailleurs, l'examen de notre corpus a montré que ce marqueur typique de l'oral spontané, est fréquemment employé dans le discours médiatique. En outre les usages de ce marqueur n'émergent pas exclusivement dans un contexte conversationnel.

Ainsi, même si on n'hésite pas le plus souvent à ranger *ok* dans la classe des marqueurs discursifs, il reste tout de même possible d'admettre que son fonctionnement le rapproche des mots pleins tels que les adjectifs et les adverbes. La description de *ok* en contexte a montré que les usages examinés ci-dessus sont variés mais, malgré cette multifonctionnalité, nous pouvons dire que les valeurs ou significations qu'il convient de retenir pour ce marqueur peuvent être résumées en:

- Description d'un état: dans ce cas le marqueur "ok" est doté d'une valeur adjectivale et il fonctionne comme un élément constitutif du syntagme verbal
- Expression d'une approbation: dans cette configuration, le locuteur, en employant ce terme exprime soit:(1) une adhésion totale au point de vue de l'interlocuteur, soit(2) une écoute attentive des propos tenus par l'autre. Dans ce cas les emplois de *ok* scandent le récit et constituent l'indice d'une bonne écoute.
- Expression d'une interrogation qui n'est en réalité qu'un ordre adressé à l'interlocuteur(cf.15)

Les différentes facettes du marqueur discursif "ok" sont loin d'être épuisées. Il nous semble important, pour une meilleure analyse de ce terme, d'élargir le corpus et de comparer le fonctionnement de "ok" à d'autres marqueurs apparentés afin de mieux cerner ses propriétés. Il serait également intéressant de spécifier les types de contextes qui autorisent de tels emplois. Par ailleurs, il serait fructueux de procéder à une analyse du fonctionnement de ce marqueur dans d'autres langues, notamment en arabe et en anglais. Une telle approche est de nature à apporter un nouvel éclairage à cette question.

Bibliographie

⁷² - Frédéric Lambert, 2019, "Quelques observations sur les emplois de ok en français contemporain à partir de textes écrits", dans *Lexique* N° 25 Variations autour du mot "ok"

⁷³ Ibid.

ANDERSEN Hanne Leth : «Marqueurs discursifs propositionnels ». in *Langue française*, 154, 2007.

BEECHING Kate : «La co-variation des marqueurs discursifs bon, c'est-à-dire, enfin, hein, quand même, quoi et si vous voulez : une question d'identité ? » *Langue française*, 154, 2007.

BOUCHADDAKH Samia. & Dostie Gaétane : « Sens lexical, sens grammatical et sens discursif : un continuum ? Quelques réflexions à partir du cas de b(i)en », dans Larrivé P. éd., *Variation et stabilité du français. Des notions aux opérations*. Mélanges de linguistique offerts à Jean-Marcel Léard par ses collègues et amis, Paris et Louvain, Peeters, 2007.

DELAHAIE Juliette : *Français parlés et français enseignés. Analyses linguistiques et didactiques de discours de natifs, de non-natifs et d'enseignants*, Thèse de doctorat. Université Paris-Ouest- Nanterre-La Défense, 2008.

DOSTIE Gaétane : *Pragmaticalisation et marqueurs discursifs. Analyse sémantique et traitement lexicographique*. Coll. Champs linguistiques. Bruxelles : De Boeck Duculot, 2004.

DOSTIE Gaétane & PUSH Claus: "Présentation. Les marqueurs discursifs. Sens et variation". *Langue française*, 2007.

FAGARD Benjamin : « OK – une histoire connue ? », in *Lexique, Numéro 25. Variations autour du mot "ok"*, 2019.

LAMBERT Frédéric : «Quelques observations sur les emplois de ok en français contemporain à partir de textes écrits», in *Lexique N° 25 Variations autour du mot "ok"*, 2019.

SHIFFRIN, Deborah, *Discourse Markers*. Cambridge : Cambridge University Press, 1987.